

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 6 février 2017, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Madame Ginette Breault	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Julie Grenier	Madame Cynthia Ferland

Formant quorum sous la Présidence de monsieur le maire Johnny Pizar.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit :

1. Ouverture de la séance ordinaire du 6 février 2017

Monsieur le maire Johnny Pizar, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h30.

17 02 012

2. Adoption de l'ordre du jour du 6 février 2017

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que l'ordre du jour du 6 février 2017, soit adopté tel que présenté avec l'ajout des points 13.2. Achat de matériel pour la patinoire et 13.3. Événement bénéfice.

1. **Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017**
4. **Première période de questions**
5. **Suivi de la dernière assemblée**
6. **Correspondance**
 - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
 - 6.1.1. Spectacle Accro à la vie
 - 6.1.2. CAB – Soirée régionale de reconnaissance des bénévoles 2017
7. **Affaires courantes municipales**
 - 7.1. **Dossiers municipaux**
 - 7.1.1. Étude de caractérisation paysagère et architecturale
 - 7.1.2. Nomination au Comité consultatif d'urbanisme
 - 7.1.3. Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme
 - 7.1.4. AQLPA – Programme *Changez d'air ! 2.0*
 - 7.1.5. Appel d'offres pour l'achat et l'installation d'un ascenseur au Centre Communautaire
 - 7.1.6. Regroupement pour un Québec en santé
 - 7.1.7. Ressourcerie des Frontières – Information
 - 7.1.8. Visites de prévention incendie 2017 – Offre de service
8. **Rapport du Maire et des conseillers**
 - 8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire
 - 8.2. Rapport des conseillers

- 9. Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**
 - 9.1. Dépôt du rapport mensuel
- 10. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement**
 - 10.1. Dépôt du rapport mensuel
- 11. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière**
 - 11.1. Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale et secrétaire-trésorière
 - 11.2. Résolution – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)
- 12. Trésorerie**
 - 12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer
- 13 Divers**
 - 13.1. MMQ – Ristourne - Information
 - 13.2. Achat de matériel pour la patinoire
 - 13.3. Événement bénéfice
- 14. Deuxième période de questions**
- 15. Levée de la séance ordinaire**

Adoptée à l'unanimité

17 02 013

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Première période de questions

Monsieur Jean-Pierre Pelletier est venu présenter, aux membres du conseil, son rapport annuel portant sur la culture et le patrimoine (local et régional).

Monsieur Jerzy Przytyk est venu présenter, aux membres du conseil, son projet d'événement multiculturel. L'activité aurait lieu sur la propriété de Monsieur Przytyk sur le chemin de Way's Mills et une soirée musicale serait offerte au Centre Communautaire. L'activité serait ouverte à l'ensemble de la population de Barnston-Ouest.

17 02 014

6.1.1. Spectacle Accro à la vie

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que la Municipalité accorde un soutien financier de 100\$ à la Maison des jeunes de Coaticook dans le cadre du spectacle Accro à la vie.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.1.2. CAB – Soirée régionale de reconnaissance des bénévoles 2017

L'information est déposée aux membres du conseil. Le point est reporté à une séance ultérieure.

7.1.1. Étude de caractérisation paysagère et architecturale

L'information est transmise aux membres du conseil.

17 02 015

7.1.2. Nomination au Comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU que le Règlement 148 Règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Barnston-Ouest stipule que le président du comité est nommé par le conseil à la première séance du conseil municipal de chaque année ;

ATTENDU qu'à la suite de l'élection de Madame Cynthia Ferland, présidente du CCU, à titre de conseillère municipale le 5 février 2016, le poste de président du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) était demeuré vacant ;

ATTENDU que le Règlement 148 Règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Barnston-Ouest stipule que le président du comité est nommé par la majorité des membres du CCU ;

ATTENDU que les membres du CCU ont tenu une première rencontre (depuis la vacance du poste de président) le 30 janvier 2017 et que lors de cette rencontre, ils ont nommé Madame Christiane Laberge à titre de présidente du CCU ;

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu :**

Que le conseil municipal entérine la nomination de Madame Christiane Laberge à titre de présidente du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Barnston-Ouest.

Adoptée à l'unanimité

17 02 016

7.1.3. Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme telle qu'elle apparait au compte rendu de la rencontre du 30 janvier 2017 ;

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande favorablement le projet de demande de dérogation mineure pour le 786, chemin Haskell;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu;**

Que le conseil municipal entérine la recommandation du CCU quant à la demande présentée.

Adoptée à l'unanimité

17 02 017

7.1.4. AQLPA – Programme *Changez d'air ! 2.0*

ATTENDU que la Municipalité de Barnston-Ouest fait partie des municipalités de la MRC de Coaticook qui prennent part au Programme *Changez d'air ! 2.0* de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ;

ATTENDU que seulement vingt (20) demandes de retrait ou de remplacement de vieil appareil de chauffage au bois seront admissibles pour l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook ;

À CES CAUSES,

Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,

Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;

Que la Municipalité participe au programme en accordant un montant de cent cinquante dollars (150 \$) par vieil appareil de chauffage au bois retiré ou remplacé sur son territoire et ce, jusqu'à concurrence de vingt (20) poêles remplacés pour l'ensemble de la MRC de Coaticook.

Adoptée à l'unanimité

17 02 018

7.1.5. Appel d'offres pour l'achat et l'installation d'un ascenseur au Centre Communautaire

ATTENDU que le montant d'achat et d'installation d'un ascenseur est excédentaire à 25 000\$, aux termes d'une offre de prix reçue par la Municipalité;

ATTENDU que les règles d'adjudication de contrat, régies par le Code municipal et la politique contractuelle de la Municipalité s'appliquent, il y a lieu d'aller en appel d'offres sur invitation auprès d'au moins deux (2) soumissionnaires;

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;

De confier le mandat à la directrice générale pour qu'elle procède à l'appel d'offres sur invitation, conformément au Code municipal et à la politique des gestion contractuelle en vigueur, auprès de deux (2) fournisseurs désignés par le conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité

17 02 019

7.1.6. Regroupement pour un Québec en santé

ATTENDU qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.

ATTENDU que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux.

ATTENDU que la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

ATTENDU que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,

Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;

De signifier notre appui au *Regroupement pour un Québec en santé*. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de **poursuivre** et d'**intensifier** les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
 - a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
2. d'investir les revenus dans **la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur** qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

Adoptée à l'unanimité

7.1.7. Ressourcerie des Frontières – Information

L'information est déposée aux membres du conseil.

17 02 020

7.1.8. Visites de prévention incendie 2017 – Offre de service

ATTENDU que la Municipalité se doit de compléter les visites de prévention incendie prévues dans le Schéma de couverture de risque de la MRC de Coaticook ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu;**

Que la Municipalité octroie le contrat des visites de prévention incendie sur le territoire de la Municipalité de Barsnton-Ouest à Monsieur Christian Létourneau, préventionniste, selon les termes de l'offre de service. Celle-ci compte 49 visites au coût de 55\$ chacune.

Que le conseil municipal autorise la dépense reliée audit contrat au coût de 2 695\$ (50% à l'octroi du contrat et 50% à la fin du contrat).

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

8.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de janvier 2017.

10.1. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'officier municipal pour le mois de janvier 2017.

11.1. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière

Dépôt du rapport de la directrice générale, secrétaire-trésorière pour le mois de janvier 2017.

17 02 021

11.2. Résolution – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)

ATTENDU que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 317 419\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016 ;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que la Municipalité de Barnston-Ouest informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité

17 02 022

12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 9 janvier 2017 – 17-01-010	63 671.39\$
B) Dépenses incompressibles – janvier 2017	12 708.08\$
C) Salaires janvier 2017	7 559.74\$
D) Comptes à payer au 6 février 2017	86 187.25\$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D ;

À CES CAUSES,

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de

106 455.07\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité

13.1. MMQ – Ristourne - Information

L'information est déposée aux membres du conseil.

13.2. Achat de matériel pour la patinoire

Les membres du conseil discutent des besoins de matériel pour l'entretien de la patinoire. Un suivi sera effectué.

13.3. Événement multiculturel

Les membres du conseil discutent du projet présenté par Monsieur Jerzy Przytyk. Ces derniers approuvent le projet.

17 02 023

15. Levée de la séance ordinaire du 6 février 2017

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 20h58.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE ET SEC-TRES.